

COMPTE RENDU
Réunion participative C.L.E. et P.T.G.E. du 14 janvier 2026

A l'ordre du jour :

De 9h30 à 12h30 – C.L.E. participative avec le groupe de travail P.T.G.E.

1. Elaboration du Projet de territoire pour la gestion de l'eau (P.T.G.E.)
 - 1.1. Restitution de l'étude HMUC
 - 1.2. Orientations pour la gestion quantitative de la ressource en eau : scénarios de volumes prélevables
 - 1.3. Prochaines étapes
2. Révision du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.)
 - 2.1. Retour sur la C.L.E. participative du 22 octobre 2025
 - 2.2. Poursuite du travail sur la stratégie : propositions de nouvelles dispositions
 - 2.3. Prochaines étapes

De 12h30 à 14h00 : Déjeuner

De 14h00 à 16h00 : C.L.E. décisionnelle

3. Validation du projet d'accord de territoire « Oudon » 2026-2031
4. Validation de la feuille de route de la C.L.E. 2026-2030
5. Questions diverses

❖❖❖❖❖❖❖❖❖

1. ELABORATION DU PROJET DE TERRITOIRE POUR LA GESTION DE L'EAU (P.T.G.E.)

1.1. Restitution de l'étude HMUC

1.2. Orientations pour la gestion quantitative de la ressource en eau : scénarios de volumes prélevables

Madame Régine TIELEGUINE présente quelques diapositives pour illustrer les résultats de l'étude HMUC par grand volet : Hydrologie, Milieux, Usages et Climats.

Le croisement des 4 volets permet d'établir des scénarios de volumes prélevables pour la période estivale et de volumes disponibles pour la période hivernale.

5 questions sont posées aux participants afin de mieux cerner les orientations pour la gestion quantitative de la ressource en eau. Ils sont invités à répondre de façon anonyme via une application sur téléphone, ou à défaut sur papier.

Êtes-vous favorable ou non à ces 3 périodes de gestion ?

- Oui, avoir 3 périodes de gestion est pertinent : novembre à mars ; avril à juin ; juillet à octobre
- Non, il vaut mieux considérer 2 périodes : novembre à mars ; avril à octobre

Le découpage en 3 unités de gestion vous semble-t-il pertinent ?

- oui
- non

Prioriser les 3 scénarios de volumes prélevables : en premier le scénario que vous préférez (attribuer un total de 100 points)

..... points pour le scénario 1 : volume prélevable maximum ; au détriment des milieux
.....points pour le scénario 2 : volume prélevable intermédiaire ; acceptable pour les milieux
.....points pour le scénario 3 : volume prélevable minimum ; préserve les milieux

Si vous souhaitez encadrer les prélèvements en période hivernale... quelle est votre préférence ? (1 seul choix possible)

- débit plancher = débit biologique borne basse avec un maximum de prélèvement = 20% du module
- débit plancher = débit biologique borne basse avec un maximum de prélèvement = 40% du module
- débit plancher = module avec un maximum de prélèvement = 20% du module
- débit plancher = module avec un maximum de prélèvement = 40% du module

Quelles sont les actions qui vous semblent prioritaires pour améliorer la gestion quantitative de la ressource en eau ? (Plusieurs propositions possibles)

Les résultats du sondage auprès des participants sont insérés au diaporama de présentation ci-joint pour bien comprendre le contexte, les questions posées et les réponses apportées.

Relevé des réponses et discussions

Êtes-vous favorable ou non à ces 3 périodes de gestion ?

Non, il vaut mieux considérer 2 périodes : novembre à mars ; avril à octobre

5

Oui, avoir 3 périodes de gestion est pertinent : novembre à mars ; avril à juin ; juillet à octobre

20

0 5 10 15 20 25
nombre de répondants

Monsieur Marc André observe le cas très particulier de l'Oudon, avec des volumes prélevables, alors que les 9 affluents sont tous déficitaires. Il propose donc les considérer comme 9 unité de gestion.

Après échanges, il est proposé de reformuler la question n°2 sur les unités de gestion : êtes-vous favorables à 11 unités de gestion (2 sur l'axe Oudon, 9 sur les affluents) ?

Le découpage en 11 unités de gestion vous semble-t-il pertinent ?

LE DÉCOUPAGE EN 11 UNITÉS DE GESTION N'EST PAS PERTINENT

4

LE DÉCOUPAGE EN 11 UNITÉS DE GESTION EST PERTINENT

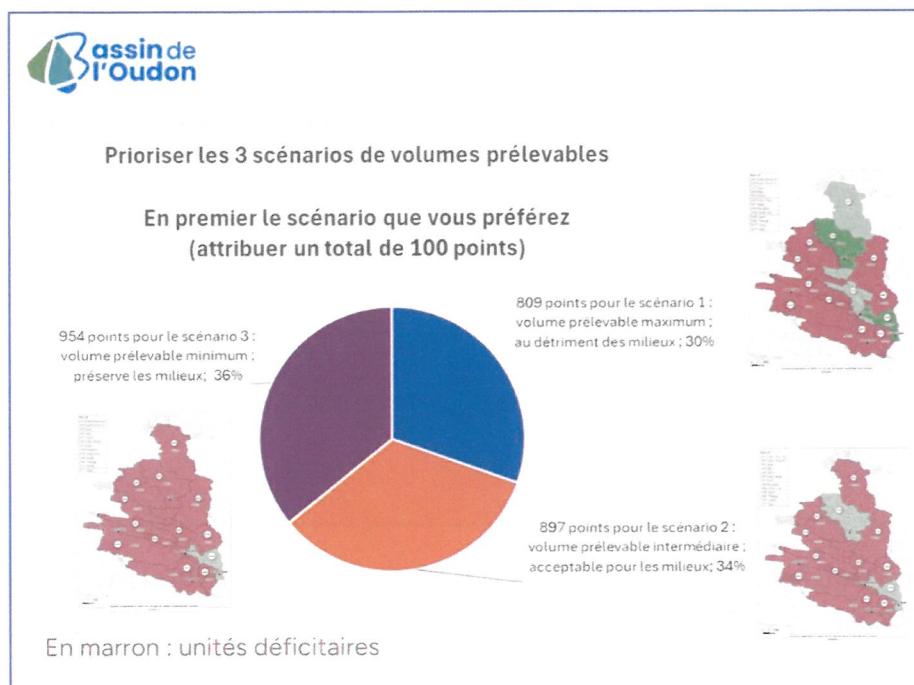
20

0 5 10 15 20 25
nombre de répondants

La question suivante ne permet pas de dégager un scénario de « volumes prélevables en période estivale ».

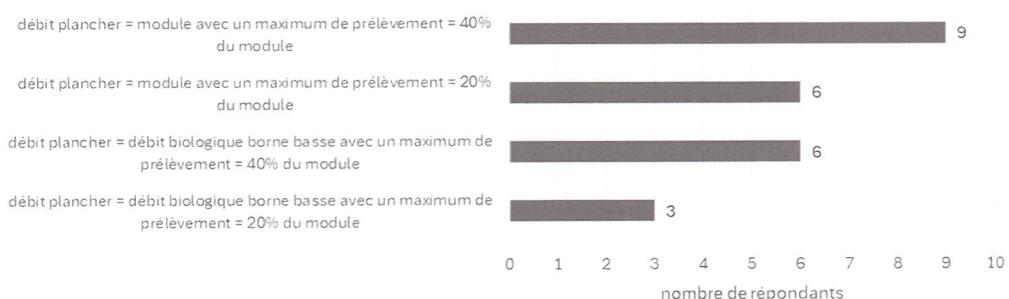
Madame Régine TIELEGUINE en conclue que l'étude de l'impact socio-économique aura son importance pour permettre à la CLE de faire un choix.

Un intervenant dit qu'il faut aussi croiser les résultats avec le P.T.G.E. de la Mayenne, car les prélevements dans l'Oudon peuvent impacter la partie aval de la Mayenne.



Les acteurs proposent d'encadrer les prélevements en période hivernale. Il ressort majoritairement la volonté de se donner le maximum de volume possible. Le scénario préférentiel dégrade les conditions de connectivité de la rivière à sa bordure.

**Si vous souhaitez encadrer les prélevements en période hivernale...
quelle est votre préférence ? (1 seul choix possible)**



Il est fait remarquer que plus on limite le prélevement en hiver, plus on limite les possibilités de substitutions été/hiver.

Monsieur Marc ANDRÉ - On regarde effectivement entre l'été et l'hiver si des substitutions sont possibles, et donc il faut des volumes disponibles en hiver. Nous devons traiter le cas des plans d'eau d'irrigation mais il y a aussi des plans d'eau de loisirs.

Il constate que le bassin de l'Oudon est le seul bassin où on a fait le travail pour estimer les débits biologiques hivernaux.

Madame Régine BRUNY - On ne peut pas accepter une nouvelle dégradation des milieux.

Monsieur Marc ANDRÉ – Le module¹ est assez protecteur des milieux. On a regardé les débits de débordements sur le bassin versant de l'Oudon pour calculer les débits biologiques, c'est intéressant mais l'OFB² admet que le respect du module est bien.

5. quelles sont les actions qui vous semblent prioritaires pour améliorer la gestion quantitative de la ressource ?

64 répondants

Gestion plans d'eau Gestion des plans d'eau Economies d'eau tous usages
Appeler à la résilience hydrauliques Travail sur l'agronomie zone humide
conservant réglementaire rétablir agroécologiques Gestion des sols et agronomie
deconnexion Mettre état bassin économiques moins Augmenter les zones humides Encadrer
Déconnexion des plan d'eau quantités ressources l'infiltration naturelles précisément les haies existantes enpride lieu demandées toutes colinéaires Suppression
agriculteurs Valorisation contexte inondables Aller cours humides d'eau tous Haies sur talus Restaurer les haies
Soutien Préserver talus s'adaptant Laisser prairies Haies Haies Haies Haies Haies
Travailler agricoles hivernale Favoriser irrigation plans d'eau gestion bon climatique mesures jour Remise
Autoriser sols stricts Gérer Dédrainage pratiques Bocage plus zones collective création annuel Réglementer volumes
Haie capacité davantage Nature sens totalité prélevements vers eau Agronomie sobriété Garder Solutions mise
place Recréer changement OUGC Fondées Réserves hivernales économie sage prairie la gestion des plans d'eau fossés rétention
La morphologie de la rivière Restauration l'irrigation cultures tampons collectives permettant Travail du sol agronomie
Gérer les substitutions Restauration réserves actions SFN infiltration à la parcelle Restaurer les cours d'eau
Restaurer les zones humides amélioration

La liste complète des actions figure au diaporama, le schéma ci-dessus permet de visualiser celles qui sont le plus citées.

1.3. Prochaines étapes

Les réponses apportées seront reprises à la CLE du 4 février 2026 pour validation. Ces orientations permettront de restreindre le nombre de scénarios à étudier dans le cadre de l'étude d'impact socio-économique demandée par l'Etat à la suite de l'étude HMUC.

Monsieur Eric PLESSIS annonce que la Chambre d'agriculture est candidate pour porter un OUGC (organisme unique de gestion collective) sur le bassin versant de l'Oudon avec le soutien de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Cela veut dire que les irrigants vont se structurer en une seule association sur tout le bassin versant, pour aller vers une diminution des prélèvements, et être plus transparents avec une phase de soutien à la régularisation des prélèvements actuels. Le travail sur la déconnexion des plans d'eau d'irrigation va également se poursuivre.

Monsieur Louis MICHEL remercie la chambre d'agriculture pour cette information, il faudra aussi un OUGC pour les besoins en eau potable, en eau industrielle,... afin d'avoir une organisation complète de la gestion quantitative sur le bassin versant.

Il propose de passer à la suite de la réunion.

¹ Sur le bassin de l'Oudon, le module, moyenne de débits observés, est inférieur au débit biologique calculé

² Office français de la biodiversité

2. RÉVISION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (S.A.G.E.)

2.1. Retour sur la C.L.E. participative du 22 octobre 2025

2.2. Poursuite du travail sur la stratégie : propositions de nouvelles dispositions

2.3. Prochaines étapes

Monsieur GASNET et Madame DUPUIS (Artelia) prennent la parole.

Ils rappellent la réunion participative du mois d'octobre et présentent le temps participatif à venir.

Les membres de la C.L.E. et du groupe de travail PTGE se répartissent en groupe.

Le diaporama ci-joint restitue le travail effectué lors des 2 réunions participatives du 22 octobre 2025 et du 14 janvier 2026. Il permettra de rédiger la stratégie du SAGE, qui sera validée lors de la prochaine CLE du 4 février 2026.

Déjeuner

La réunion reprend à 14h, uniquement avec les membres de la CLE.

3. VALIDATION DU PROJET D'ACCORD DE TERRITOIRE « OUDON » 2026-2031

Madame Delphine PREVOT intervient pour présenter le projet d'accord de territoire sur lequel la C.L.E. doit remettre un avis.

Cf. diaporama.

Madame Régine BRUNY relève que l'autofinancement (31%) est conséquent, si on compare aux aides de l'Agence de l'eau Loire Bretagne (42%).

Madame Delphine PREVOT explique qu'effectivement il reste 30% à charge, 70% d'aides en moyenne. Elle apporte des précisions sur les bénéficiaires (agriculteurs qui paient une partie des actions dont ils bénéficient) ainsi que sur les autres partenaires (DRAFF, Europe Life, Région).

Madame Régine BRUNY – « Faire reconnaître le bassin versant de l'Oudon comme TRI » peut-on expliquer cette action ?

Madame Régine TIELEGUINE – La C.L.E. a remis un avis sur le PGRI³ Loire-Bretagne. Malgré les inondations par ruissellement de juin 2018, juin 2024 et octobre 2024, il n'est pas reconnu comme territoire à risque important (TRI). D'où la demande de rattachement au TRI de Val Authion Maine Loire. Des échanges récents avec les services de l'Etat permettent d'espérer pouvoir développer un nouveau programme d'actions de prévention des inondations (PAPI Oudon) même si le territoire n'est pas TRI. Le Syndicat du Bassin de l'Oudon, compétent GE.M.A.P.I.⁴, ne veut pas financer seul le risque inondations et pouvoir bénéficier d'aides de l'Etat.

Monsieur Louis MICHEL constate que les acteurs pour l'amélioration de l'eau brute sont à l'échelle du bassin versant, ce sont les syndicats de bassin. Et que les acteurs de

³ Plan de gestion du risque inondations

⁴ Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

l'assainissement et de l'eau potable sont à l'échelle économique, dans les EPCI⁵. Il faut que les élus de ces 2 territoires se rencontrent et échangent. Il est important que les PRPDE, personnes responsables de la production et de la distribution de l'eau, intègrent la C.L.E.

Monsieur Vincent SEYEUX intervient à propos des solutions fondées sur la nature SFN. C'est très intéressant de reprendre les fonctionnements de la nature mais avec les sécheresses et les inondations, on est trop préoccupé par ces solutions naturelles et on sous-estime les enjeux. C'est bizarre de gérer le territoire de cette manière, on n'a aucune stratégie de construction et d'adaptation qui, certes modifierait la nature, mais qui serait plus adapté. Dans les années 70 de sécheresse, les grandes infrastructures ont permis de résoudre des problèmes.

Monsieur Louis MICHEL – S'il doit y avoir une politique de grands travaux, il faut rapporter de l'humus à la terre pour qu'elle stocke de l'eau.

La C.L.E. n'a pas tous les leviers, cette commission répond à une demande de la Préfète, on est un parlement de l'eau. Il y a bien 2 ministères : celui de l'environnement et celui de l'agriculture. On amène une petite pierre pour avancer et permettre l'aide à la décision.

Madame Régine BRUNY - il y a 30 ou 40 ans de grandes infrastructures ont été faites et ça n'a pas toujours été positif. Certaines ont été détruites depuis. Tout ce qu'on pourra gagner comme petite quantité d'eau, cela reste bien et valable.

Monsieur Daniel GENDRY – Avant de vouloir conserver l'eau, il faut d'abord ne pas la perdre. La Communauté de communes du Pays de Craon a travaillé sur le renouvellement des réseaux d'eau. Le plan d'investissement était sur 120 ans, on est revenu à 60 ans qui est la durée de vie réelle des réseaux, 75 ans pour les réseaux d'assainissement et oui, cela impacte les budgets. Ce n'est pas évident d'avoir des sols perméables car lors des aménagements, des imperméabilisations, on nous demande des retenues avec des séparateurs à hydrocarbures.

Monsieur Louis MICHEL – Un jour le Département de la Mayenne a voulu mettre en place un second barrage sur la Mayenne. La C.L.E. a été mise en place et 10 ans après on a dit que ça ne se justifiait pas. Il fallait apporter la preuve que l'investissement apporterait quelque chose pour la Mayenne, avec un développement de la population très conséquent alors que ce n'est pas le cas.

Monsieur Louis MICHEL demande l'avis de la CLE sur l'accord de territoire du bassin de l'Oudon.

Monsieur Daniel FOURNIER est contre, car il n'est pas en accord avec ce qui est écrit sur les ouvrages hydrauliques.

LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU REMET UN AVIS FAVORABLE À L'ACCORD DE TERRITOIRE DU BASSIN DE L'OUUDON.

Monsieur Pascal BONIOU remercie Sylvain LACÔTE et Delphine PREVOT qui ont préparé cet accord de territoire et tous les membres qui y ont participé.

4. VALIDATION DE LA FEUILLE DE ROUTE DE LA C.L.E. 2026-2030

Madame Régine TIELEGUINE donne lecture de la feuille de route.
La version validée est jointe au présent compte rendu.

⁵ Établissements publics de coopération intercommunale

À propos du renouvellement des membres de la CLE

Madame Régine TIELEGUINE explique que les PRPDE (personnes responsables de la production et de la distribution de l'eau) sont déjà membres de la CLE : le syndicat d'eau de l'Anjou est représenté, ainsi que la communauté de communes du Pays de Craon et Laval Agglomération. Elle rappelle aussi que ces structures ont demandé au syndicat du bassin de l'Oudon de travailler sur la réduction des pollutions diffuses dans les eaux brutes.

Monsieur Michel LANGEVIN - La CCI est représentée par son Président ou par un représentant. On peut nommer quelqu'un ?

Madame Régine TIELEGUINE - C'est plus confortable que ce soit nominatif, cela permet de travailler avec les mêmes personnes tout au long du mandat.

Monsieur Maxime BOIZON - Avec les nouveaux textes, la CLE doit maintenant avoir au moins un représentant des SCoT⁶.

La C.L.E. doit avoir :

- 50 % élus, et au moins 50 % issus du bloc communal,
- Au moins 25 % usagers,
- Des représentants de l'État.

Il y a aussi des membres de droit.

À propos du PTGE

Monsieur Michel LANGEVIN demande si le cahier des charges pour mener l'étude économique du PTGE est disponible ?

Monsieur Pascal BONIOU - Il n'est pas prévu de fournir un cahier des charges mais un cadre, une trame à suivre. Ce sera disponible en janvier.

À propos du travail effectué et à faire

Monsieur Pascal BONIOU remercie Régine TIELEGUINE pour le travail effectué, il faut bien percevoir l'utilité de la feuille de route, elle pourra être révisée avec la nouvelle C.L.E. C'est aussi un outil pour que les nouveaux membres voient ce qu'on fait à la C.L.E. Cette feuille de route s'inscrit dans le cadre du 12^{ème} programme, elle permet d'anticiper les besoins de financements.

Madame Gwladys BERNARD participe pour la première fois à la C.L.E. Oudon, elle rejoint la remarque sur l'importance du travail réalisé.

Messieurs Michel LANGEVIN et Michel RAIMBAULT constatent tout ce qu'il y a à faire, c'est impressionnant.

Monsieur Maxime BOIZON - La partie communication est importante, pour l'accompagnement des nouveaux élus et des nouveaux membres de la C.L.E.

VOTE POUR LA FEUILLE DE ROUTE : UNANIMITÉ.

5. QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Vincent SEYEUX organise avec la C.C.I. une réunion le 12 février « eau secours » à Martigné sur Mayenne : des industriels présenteront ce qu'ils ont fait pour économiser l'eau. Lien pour plus de renseignements :

[Eau Secours ! | CCI Pays de la loire](#)

⁶ Schéma de cohérence territoriale

Monsieur Louis MICHEL clôt la réunion à 16h00 et invite à la prochaine C.L.E. du 4 février à 9h30 à Segré.

Nombre de membres présents ou représentés / nombre de membres de la C.L.E. :

Collège des élus :	8/32
Collège des usagers :	6/19
Collège de l'Etat :	3/08
Total :	17/59

Procès-verbal dressé le *14 janvier 2026*
Monsieur Louis MICHEL,
Président de la Commission Locale de l'Eau,



COMMISSION LOCALE DE L'EAU
SAGE DU BASSIN DE L'OURTHE

(Liste des présents / excusés sur pages suivantes)

Liste des présents, excusés, absents des membres de la C.L.E. :

NOM PRENOM	FONCTION	PRESENT	EXCUSE
Collège des collectivités :			
ANNONIER Claude	Délégué au Syndicat d'Eau de l'Anjou	X	X après-midi
BOISARD Véronique	Conseillère municipale de Beaulieu sur Oudon		
CHAMARET Richard	Vice-président com com du Pays de Craon		
COLAS Aurélien	Adjoint au maire de Bouillé Ménard		
DELAUNAY Bernard	Conseiller départemental d'Ille et Vilaine		
DUBOSCLARD Hervé	Conseiller communautaire com com Vallées du Haut Anjou	X	
GABORIAUD Bernard	Conseiller municipal du Lion d'Angers		X
GAUDIN Hervé	Conseiller communautaire Anjou Bleu Communauté		
GENDRY Daniel	Vice-président com com du Pays de Craon	X	
GILLES Pierrick	Délégué au Syndicat du Bassin de l'Oudon	X	
GIRARDOT-MOITIE Chloé	Conseillère départementale de Loire Atlantique		
GRIMAUD Gilles	Conseiller départemental de Maine et Loire		
GUILLEMIN Richard	Conseiller communautaire com com Vallées du Haut Anjou		
GUILLET Vincent	Adjoint au maire de Craon		
HOUTIN Patrice	Adjoint au maire de Château Gontier sur Mayenne		
MAHIER Aurélie	Conseillère départementale de Mayenne	X matin	X après-midi
MAHOT Marcel	Adjoint au maire d'Armaillé		
MAROL Dominique	Conseiller municipal de Loiré		
MAUSSION Patricia	Conseillère Régionale des Pays de la Loire		
MICHEL Louis	Vice-président de Laval Agglomération	X	
PERRAULT Sylvain	Conseiller municipal du Lion d'Angers		
PERRIN-SARZIER Stéphane	Conseiller régional de Bretagne		
POINTEAU Serge	Maire de Peuton		
POIRIER Franck	Conseiller municipal de St Michel de la Roë		
RAIMBAULT Michel	Maire de Livré la Touche	X	
RAIMBAULT Pascal	Conseiller municipal de Cossé le Vivien	X	
RIOU Yamina	Maire d'Erdre en Anjou		X
ROBERT Jacques	Vice-président Com com Anjou Bleu Communauté		
RONCIN Joël	Conseiller municipal de Segré en Anjou Bleu	X	
ROUSSEZ Olivier	Maire délégué de Pouancé	X	
VALLEE Jacky	Maire de Chérancé		X
Collège des usagers :			
BOUTEILLER Bernard	Fédération Départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Maine et Loire		X
BRUNY Régine	Sauvegarde de l'Anjou	X	
CLAVREUL Bruno	FRCIVAM Pays de la Loire		X
DE GUEBRIANT Loïk	Syndicat départemental des propriétaires privés rurales de Mayenne		
de LA RIVIERE Bertrand	Syndicat des exploitants de plans d'eau, de cours d'eau de la Mayenne et de la Sarthe		
de PENFENTENYO Louis-Amaury	Association de défense et de sauvegarde de la vallée de l'Oudon		

NOM PRENOM	FONCTION	PRESENT	EXCUSE
DEGAND Jean	Association Mayenne Nature Environnement	X	
DUCRU Gaëtane	Syndicat de la propriété privée rurale de Maine et Loire		X
FOURNIER Daniel	Association de sauvegarde des moulins d'Anjou	X	
GANDON Jean-Claude	Filière Aquacole des Pays de la Loire		
GUINAUDEAU Jean-Michel	UFC Que Choisir 53		
GUIOULLIER Stéphane	Chambre d'agriculture Pays de la Loire		X
LANGEVIN Michel	Chambre de Commerce et d'Industrie 49	X	
LEBRET Dominique	Fédération pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Mayenne		
LERIDON Maxime	Chambre d'agriculture des Pays de la Loire		X
PERROIS Christian	Association B.A.S.E.		X
SARRAMAIGNA Daniel	Club Nautique Segréen		
THIREAU Jean-Charles	Syndicat des irrigants de la Mayenne	X	
SEYEUX Vincent	Chambre de commerce et d'industrie de Mayenne	X	
Collège de l'Etat :			
	Le Préfet de la Région Centre-Val de Loire – Préfet du Loiret, Préfet coordonnateur du bassin Loire-Bretagne ou son représentant		
	Le Préfet de Maine et Loire ou son représentant		
BERNARD Gwladys	Le Préfet de Mayenne ou son représentant	X	
BONIOU Pascal	Le Directeur de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne ou son représentant	X	
BOIZON Maxime	Le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Pays de la Loire ou son représentant	X	
GRANGEARD François	Directeur régional de l'Office Française de la Biodiversité des Pays de la Loire ou son représentant		X
	Le Directeur départemental des Territoires de Maine et Loire ou son représentant		
DOUSSET Laurent	Le Directeur départemental des Territoires de Mayenne ou son représentant		X
Autres invités ou participants membres du groupe PTGE :			
AMESTOY Elodie	CUMA	X matin	
ANDRE Marc	DDT Maine et Loire	X matin	X après-midi
BALLE Pascal	Terrena		X
BANNIER Géraldine	Députée de la Mayenne		X
BOLO Philippe	Député du Maine et Loire		X
BUSSON Pauline	DREAL Pays de la Loire		X
COUPRIE Stéphanie	OFB Pays de la Loire		X
DAVOUST Nadège	Laval Agglomération		X matin
DELISEE Laurent	OFB Mayenne		X
FENEON Stéphanie	Fédération de la pêche de Maine et Loire	X matin	
GRAVE Soana	DDT Mayenne	X	
HARDY Vincent	Région Pays de la Loire		X
HUNEAU Eric			X matin
KERELLO Annick	Agence de l'eau Loire Bretagne		X
LAYER Bernard	Chambre agriculture de Mayenne	X	

NOM PRENOM	FONCTION	PRESENT	EXCUSE
LECHAT Sylvie	CER France	X matin	
MARQUIÉ Magali	Rives et Eaux du sud Ouest	X en visio matin	
MEDJAHED Djamila	Sous-préfète de Segré		X
MOREAU Philippe	MNE	X matin	
MOSSET Alexandre	Anjou Bleu Communauté		X
PERROIS Christelle	AS 49		X
PIAU Marie-Laure	Fédération de pêche Mayenne		X matin
PLESSIS Eric	Chambre agriculture Pays de la Loire	X matin	X après midi
ROBERT Alexis	Conseil départemental de la Mayenne	X matin	
ROBLIN Maëva	Département du Maine et Loire		X matin
TRINTIGNAC Pascal	SMIDAP		X matin
VIDEAU Hélène	OFB		X matin
	Communauté de communes Chateaubriant-Derval		X matin

